



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 17 janvier 2022

Présent.e.s : Claire VACHER, Denis CROS, Françoise VAUCHE, Julian BROWN, Anne Valérie MALAVEILLE, Laurence DUFLOS, Antoni VALERO CABRE, André GRELON, Martine PORTNOE, Patrick BOUTON, Philippe LANTA, Johann GOINEAU, Françoise GREISCH, Xavier BALLERY, Alexandra KOENIG, Stéphane JAMIN, Joao PESTANA DA SILVA

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

En introduction de la réunion l'équipe d'animation présente ses vœux au Conseil de quartier. Elle explique qu'il s'agit d'une réunion exceptionnelle portant principalement sur l'édition 2022 du Budget Participatif, et présente l'ordre du jour de la réunion.

Intervention de l' élu référent du Conseil de quartier, Boris JAMET-FOURNIER :

Boris JAMET FOURNIER adresse ses vœux à l'ensemble des membres du Conseil de quartier puis rappelle que deux réunions d'information sur l'édition 2022 du Budget Participatif ont eu lieu les 4 et 12 janvier. La phase de dépôt des projets qui a débuté le 5 janvier se clôturera le 25 janvier (*Depuis la réunion, la clôture de la phase de dépôt de projet a été repoussée par la ville de paris au 31 janvier*). Une fois les projets déposés et s'ils répondent bien aux critères de recevabilité, ils seront instruits par les services de la Ville avant un passage en Commission en juin et une possible mise au vote à la rentrée. Les futurs projets lauréats seront présentés au Conseil de Paris de décembre (inscription au budget municipal).

Est-il possible de faire un point sur l'avancement du projet lauréat de l'édition 2018 du Budget Participatif concernant l'installation des agrès sportifs dans le parc Léopold Achille ?

Le choix des agrès avait été réalisé par l'ancienne municipalité mais un avis défavorable des Architectes des Bâtiments de France (ABF) avait ralenti ce projet. L'ABF n'a consenti qu'à l'installation de deux agrès qui n'empiètent pas sur l'allée circulaire : un banc et une échelle en bois. Ceux-ci devraient être installés d'ici le mois de mars mais nous n'avons pas de date précise confirmée à ce jour.

Où sera construit le parc canin, voté dans le référendum d'« Embellir votre quartier » ? Il est suggéré d'en faire un sur les berges de Seine.

La localisation du parc canin sera concertée avec les habitants sur la base de propositions des services techniques. L'hypothèse d'un parc canin sur le parc des Rives de Seine sera bien étudiée.

Il est signalé à la Mairie le recouvrement publicitaire fait sur l'hôtel particulier abritant le magasin Calvin Klein, 42 rue des Francs Bourgeois 75003, en raison du caractère patrimonial de l'édifice.

Sur le recouvrement réalisé sur la boutique Calvin Klein, la mairie de Paris Centre a saisi le cabinet d'Emmanuel Grégoire pour revoir la réglementation en la matière.

En effet, aujourd'hui en cas de recouvrement temporaire, le demandeur est libre quant aux annonces qu'il souhaite afficher, la Mairie n'en étant pas informée.

Néanmoins, depuis le signalement du Conseil de quartier, le recouvrement a depuis été retiré.

Participation au Budget participatif 2022 :

a) Présentation

Le support de présentation de la réunion reprend les principes de dépôt de projet au Budget Participatif disponibles sur le site internet du Budget Participatif : https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page_id=10

Il est indiqué que lors des réunions organisées par la mairie, beaucoup de questions ont été posées concernant l'interaction entre la démarche « Embellir votre quartier » et le Budget Participatif. Il est rappelé que tous les projets peuvent être déposés puisque leur recevabilité sera étudiée par les services de la Ville de Paris.

Pour cette édition, il y aura toujours 2 projets lauréats pour le Tout Paris, et 3 projets lauréats pour Paris Centre.

b) Propositions de projets soumis à l'approbation du Conseil de quartier

Lors de la phase de dépôt, il est possible de présenter des projets au nom du Conseil de quartier.

Deux projets d'installation de nichoirs et de boîtes à livres sont présentés par l'équipe d'animation aux membres du Conseil de quartier.

Un membre du Conseil de quartier propose de déposer un projet d'aménagement de la piste cyclable au niveau du changement de voie qui intervient à la fin du terre-plein Saint Paul (côté Est, en direction de Bastille). Il conviendrait d'installer une signalisation lumineuse, comme il a pu être proposé lors d'édition précédente du Budget Participatif. Le Conseil de quartier vote en faveur du dépôt de ce projet.

Un projet d'embellissement et d'uniformisation des pieds d'arbres de la rue Saint Antoine est suggéré.

Le Conseil de quartier vote en faveur du dépôt de ce projet. Toutefois une vérification sera effectuée afin de s'assurer qu'un projet similaire n'ait pas été retenu dans le cadre de la démarche Embellir votre quartier.

La place triangulaire située derrière la Banque de France n'ayant pas de nom, il est demandé si dans le cadre du Budget Participatif, un projet d'appellation pouvait être déposé. Boris JAMET-FOURNIER répond que cela peut être réalisé en lien avec la Mairie de Paris Centre de manière participative, mais indique cependant ce projet ne s'inscrit pas dans la démarche du Budget Participatif car cette initiative ne nécessite pas de financement.

Des renseignements concernant la proposition de projet d'installation de nichoirs et de boîtes à livres sont demandés afin de pouvoir les différencier des deux projets similaires qui ont été votés en novembre dernier pour un financement par le budget d'investissement de l'année 2021 du Conseil de quartier. Il est expliqué que les projets proposés au Budget Participatif ont plutôt vocation à être déployés sur l'ensemble du secteur de Paris Centre tandis que ceux votés par le Conseil de quartier seront centralisés sur le secteur de Marais-Place des Vosges.

Des échanges ont lieu entre les membres du Conseil de quartier concernant le projet de nichoirs notamment :

- sur l'importance de transmettre les taux d'occupation des nichoirs déjà existants lors du dépôt du projet pour appuyer l'efficacité de leur installation ;
- sur la nécessité d'installer les nichoirs à proximité de pelouses montées en graines, source de nourriture pour les oiseaux (et donc un gage d'occupation des nichoirs) ;
- ainsi que l'intégration des écoles à ce projet pour mener une action pédagogique et le pérenniser.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur du dépôt de ce projet.

Le déploiement de boîtes à livres permettrait de réaliser un maillage par thématiques relatives aux lieux d'implantation.

La coordination informe le Conseil de quartier que des gestionnaires sont à prévoir pour la mise en œuvre de ce projet.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur du dépôt de ce projet.

(Voir récapitulatif des projets déposés en fin de compte-rendu)

Interventions des groupes de travail et des Commissions :

a) Commission Terrasses

Une réunion s'est tenue le 17 janvier au sujet des terrasses estivales. Y ont été notamment présentés un bilan des autorisations données et refusées par Paris Centre et les interventions de la Police Municipale. Un compte rendu doit être transmis par la Mairie aux participant.e.s.

Des questions avaient été préparées par la commission sur le contexte de la réforme des terrasses estivales.

Les participants à la réunion rapportent que la pérennisation des terrasses estivales aura bien lieu, 7 mois par an et à partir du 1^{er} avril.

Il a été question de l'outil « Dans Ma Rue » (jugé non performant pour ce type de signalement), de la consolidation de l'OpenData pour faire figurer le statut d'attribution des autorisations, et des interventions de la Police Municipale en cas de débordements des terrasses sur l'espace public. Les attributions des terrasses du quartier Montorgueil sont en cours et vont être délibérées prochainement.

Une réunion aura lieu après le 1^{er} avril et permettra de faire un retour sur les attributions de terrasses qui auront été faites.

Dans le 4^{ème} arrondissement, environ 50% des terrasses éphémères vont être pérennisées. 180 demandes ont été déposées : 40 avis favorables et 56 avis favorables avec réserve (ce qui nécessite une instruction plus approfondie) ont été rendus, contre 94 avis défavorables.

Les documents recueillis sur le RET par la Commission seront transmis aux membres du Conseil de quartier par la Commission.

Un membre s'interroge sur le fonctionnement d'attribution des terrasses. La Commission lui répond qu'après le dépôt en ligne de la demande des établissements, celle-ci est instruite par la Direction de l'Urbanisme et la Mairie Centrale, avant que les Mairies d'arrondissement soient à leur tour consultées.

Xavier BALLERY émet le souhait de rejoindre la commission terrasses et fera donc partie de cette dernière.

Lors des échanges, il est suggéré le dépôt d'un projet au Budget Participatif pour la pose de méduses afin d'objectiver les nuisances sonores entraînées par l'occupation des terrasses. Un membre du Conseil de quartier indique vouloir déposer ce projet à titre individuel. La coordination informe le Conseil de quartier qu'il est possible de consulter les données d'émissions sonores à Paris sur le site internet : <https://rumeur.bruitparif.fr/>

b) Commission Sécurité

Une réunion est organisée le 19 janvier en « distanciel » entre le Commissaire de Paris Centre, le Chef de la circonscription Paris Centre de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention, des représentant.e.s des Conseils de quartier, en présence du Maire et d'élus locaux. Le Conseil de quartier sera représenté par les co-présidents. Les membres du Conseil de quartier ont été sollicités pour adresser leur retour à l'équipe d'animation en préparation de cette réunion.

Une réunion sur les Groupes de Partenariat Opérationnel organisée par le Commissariat Centre et à laquelle ont été conviés les représentants des Conseils de quartier de Paris Centre concernés par le secteur retenu se tiendra le 26 janvier. Le Conseil de quartier Marais-Place des Vosges y sera représenté par Denis Cros.

Il est proposé par un membre du Conseil de quartier d'organiser un événement de sensibilisation au code de la route

c) Groupe de travail sur la végétalisation

Une réunion en « distanciel » se tiendra le 25 janvier pour la définition du projet de trame verte proposée par un collectif d'habitants dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier ».

Une réunion avec les membres de ce groupe de travail sera programmée dès lors que la Mairie rendra un avis de faisabilité sur le projet d'installation de bacs végétalisés Vertuo.

d) Groupe de travail sur la communication

Le groupe de travail indique que les maquettes d'affiches et de flyers sont en cours de réalisation, et informe les membres du Conseil de quartier que lors de la cérémonie des vœux de la Mairie de Paris Centre, le nouveau logo de la Mairie a été présenté.

L'avancement de la plateforme collaborative suit son cours. Les membres du Conseil de quartier s'expriment sur le nom de cette dernière et se prononce en faveur de « Marais-PlacedesVosges.conseil-de-quartier ».

Afin de rassembler les événements sur lesquels la Mairie communique, un OpenAgenda a été créé et est accessible à tous sur le lien <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

Validation du second collègue par le Conseil de quartier :

Les acteurs suivants ont été proposés par la Mairie de Paris Centre pour intégrer le second collègue du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges et validés par la co-présidence du Conseil :

- Jardiniers du 4^e
- Vivre le Marais
- Paris Marais
- Marais Upper Street
- Association des commerçants St Antoine
- ACQB - Association des Commerçants du Quartier Beaumarchais
- Laurence Melloul Piou – (Notre café Marais de la Caserne des minimes et IME cours de Venise)

- Institut Suédois
- Institut Cognac Jay
- Musée Carnavalet
- Collectif Coulanges
- Aux quatre coins de Paris Centre
- Maïf Social Club
- Le musée Picasso
- Le jardin partagé BERTE WEILL
- Le petit Dakar

La Mairie a invité par courrier ces différents acteurs à rejoindre le 2nd collège du Conseil de quartier.

Il est proposé de remettre ce sujet à la prochaine réunion du Conseil qui se tiendra le 9 mars, ce qui permettra aux membres du Conseil de quartier de proposer l'ajout d'acteurs supplémentaires. Le Cap Horn (établissement de la rue de Birague) est notamment proposé lors de la réunion.

Projets d'investissement et de fonctionnement :

Un projet d'investissement a reçu un avis de faisabilité défavorable et il est signalé que ce budget n'a pas été reporté. Il est donc proposé au Conseil de quartier de s'exprimer sur l'application d'un report de budget lorsqu'un avis défavorable est finalement rendu pour un projet.

Il est proposé d'attendre le retour de la Mairie sur la possibilité de procéder de cette manière avant de voter.

Informations en complément de la réunion :

Récapitulatif des projets Budget Participatif déposés - CQ Marais Place des Vosges :

- Boîtes à livre, la bibliothèque urbaine partagée (Cadre de vie et espace public) :
<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=H&idee=792>
- Repenser les pieds d'arbres : réflexions et réfections (Environnement) :
<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=H&idee=853>
- Sensibilisation et nichoirs pour les oiseaux de Paris Centre (Environnement) :
<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=H&idee=766>
- Sécurisation des pistes par un marquage lumineux intelligent (Ville intelligente et numérique) :
<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=H&idee=848>